



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député·e·s
Luxembourg

Luxembourg, le 29 juin 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question à **Monsieur le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité** concernant le « **Klimabonus Mouer a Wiss** ».

Le règlement grand-ducal du 6 mars 2025 instituant la prime « Klimabonus Mouer a Wiss » a créé un nouveau dispositif destiné aux propriétaires privés de terrains comportant des zones humides ou des herbages sensibles riches en espèces, afin de valoriser les services écosystémiques rendus par ces milieux.

Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

1. **Combien de demandes de prime « Klimabonus Mouer a Wiss » ont été introduites depuis l'entrée en vigueur du règlement grand-ducal ?**
2. **Combien de ces demandes ont été approuvées à ce jour ?**
3. **Quel est le montant total des primes accordées jusqu'à présent ?**
4. **Comment se répartissent les demandes introduites et les montants accordés entre :**
 - les zones humides ;
 - les herbages sensibles riches en espèces ?
5. **Quelle est la superficie totale (en hectares) couverte par les demandes approuvées, ventilée entre :**
 - les zones humides ;
 - les herbages sensibles riches en espèces ?
6. **Combien de bénéficiaires distincts ont obtenu cette prime à ce jour ?**
7. **Le nombre de demandes correspond-il aux attentes de Monsieur le Ministre pour cette première année de mise en œuvre ? Dans la négative, quelles adaptations envisage-t-il ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Joëlle Welfring
Députée